



FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS ET PERISCOLAIRES DE MEULAN EN YVELINES

Madame, Monsieur, Chers parents,

Pour inscrire votre enfant sur l'accueil de loisirs veuillez compléter le tableau ci-après et le déposer **AVANT LE 14 DECEMBRE 2018** à l'accueil de loisirs ou sur les accueils périscolaires.

Passé cette date, nous ne serons malheureusement pas en mesure de prendre en compte votre demande d'inscription.

L'organisation de l'accueil de vos enfants nécessite le respect de quelques règles, aussi conformément au règlement intérieur disponible en ligne sur le site internet de l'ifac et de la Ville de Meulan, nous attirons votre attention sur certains points :

- Les inscriptions sont prises dans la limite de la capacité d'accueil de la structure et selon les dates d'inscriptions ;
- Elles seront traitées selon les critères de priorité fixés par l'ifac et la commune de Meulan ;
- Passé la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera tenue. La Direction étudiera les dossiers et pourra valider les demandes en fonction des capacités d'accueil et d'encadrement. Dans tous les cas, le responsable légal sera informé de la décision ;
- L'inscription n'est recevable que si la famille est à jour du paiement des prestations. Les familles ayant des factures impayées au-delà de 60 jours calendaires de prestation seront automatiquement exclues du service et le dossier ne pourra être pris jusqu'à régularisation.
La demande ne sera validée qu'après vérification de l'état des paiements de la famille.

Nous vous remercions de l'attention particulière que vous porterez au respect des conditions d'inscription et nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants, de passer de très belles fêtes de fin d'année.





ACCUEILS DE LOISIRS ET PERISCOLAIRES

Inscription à retourner **AVANT LE 14 DECEMBRE 2018**

(Passé ce délai, l'inscription sera refusée)

Renseignements concernant l'enfant

Nom, prénom : _____ Age : _____

Ecole : _____ N° de téléphone des parents : _____

INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE Période d'inscription : 7 Janvier au 22 Février 2018

Je connais mon planning et je réserve de manière fixe les temps d'accueil en cochant par le tableau suivant les jours de fréquentation :

	Matin	Soir	Après étude		Matin	Soir	Après étude
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS Période d'inscription : 7 Janvier au 22 Février 2018

JANVIER	Journée complète	1/2 Journée Repas départ 13h30	FEVRIER	Journée complète	1/2 Journée repas départ 13h30
09/01/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	06/02/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16/01/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13/02/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23/01/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20/02/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30/01/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Faut-il prévoir un repas sans viande : oui non

Date : _____

Signature



COORDONNEES COORDINATEUR MEULAN : ☎ 06 30 37 79 95
COORDONNEES DIRECTION ACCUEIL DE LOISIRS : ☎ 01 34 74 23 62

